MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

À partir de la session 2026

RÉUSSIR AU COLLÈGE

ÉLÈVES DE 3e : TOUT SAVOIR SUR **LE NOUVEAU BREVET**

Objectifs

- **MIEUX PRENDRE EN COMPTE** le travail et les progrès durant l'année de 3e
- **ÉVALUER** chaque élève au plus près de son niveau
- **REDONNER TOUTE SA VALEUR** au diplôme

CE QUI CHANGE EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie comme suit :

40% pour le **contrôle continu**

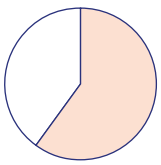

60% pour les **épreuves terminales**

Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne* des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3e** (coefficient 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, **les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu,** sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.

→ Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20.**

→ **Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde,** qui continue d'être décidé en conseil de classe.

Plus d'infos sur
education.gouv.fr

LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
Français	3 h	2	1re partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2de partie : • Rédaction
Mathématiques	2 h	2	1re partie : • Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2de partie : • Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	• Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs • Évaluation de la qualité de l'expression orale

* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales.**

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN
pour une moyenne au moins égale à 12/20

BIEN
pour une moyenne au moins égale à 14/20

TRÈS BIEN
pour une moyenne au moins égale à 16/20

TRÈS BIEN avec les félicitations du jury
pour une moyenne au moins égale à 18/20

LES ÉTAPES DU BREVET

À partir de Novembre
Les élèves des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par les chefs d'établissement

Dès le 15 avril
Épreuve orale

Fin juin
Épreuves écrites

Début juillet
Publication des résultats

Septembre/ octobre
Cérémonie républicaine de remise du diplôme